

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par la Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co's), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2347, Boite de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis, \$1.00, strictement payable d'avance ; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTREAL, Can.**

Vol. IV

MONTREAL, JUIN 1903

No 6

DELAI D'APPLICATION DE LA SURTAXE

Le gouvernement s'est rendu compte que le délai accordé aux importateurs de produits allemands pour bénéficier du tarif ancien à l'entrée des marchandises était trop limité.

Revenant sur sa décision première il a fixé au 30 septembre, au lieu du 30 juin, la date extrême à laquelle les marchandises commandées avant le 16 avril pourront entrer sans payer la surtaxe de 33 1-3 p. c. imposée sur tous les produits allemands.

Cette décision satisfait les importateurs, mais n'est pas bien vue des manufacturiers de confections et surtout des manufacturiers de manteaux.

LES BIENFAITS DE L'ASSOCIATION

Dans notre précédent numéro, nous avons fait remarquer que l'union de quelques marchands-détailleurs réunis dans un but d'intérêt commun avait provoqué une entente sur différents points.

La plupart des marchands pris isolément ont conscience qu'ils ne tirent pas de leur commerce tous les profits qu'une saine politique commerciale leur donnerait. Beaucoup savent qu'ils tournent le dos aux principes les plus élémentaires de la science du commerce en vendant des marchandises sans bénéfice et quelquefois à prix coûtant, quand ce n'est pas au-dessous de ce prix.

Le malheur est qu'ils se croient tenus de continuer dans de pareils errements, même quand ils les réprouvent. La raison qui les incite à persévérer dans une voie qu'ils savent fautive et pleine de danger est que leurs concurrents, leurs voisins gâchent les prix, les obligent à lutter sur le même terrain, avec les mêmes armes. En fin de compte, tous, ou presque tous, agissent de même façon, c'est-à-dire sacrifient leurs propres intérêts, parcequ'il a plu un jour à l'un d'eux de commencer à couper les prix pour attirer une clientèle ou récalcitrante ou insuffisante.

On comprendrait à la rigueur que dans les temps de crise un marchand qui ne se sent pas les reins bien solides fasse, pour sauver une situation compromise, la part du feu, en sacrifiant une partie même importante de ses profits. Mais qu'en temps ordinaire, qu'en temps même de pleine prospérité, la majorité pour ne pas dire la totalité des détailliers consentent à sacrifier ainsi leurs intérêts, cela ne se conçoit guère. Quand le consommateur, quand le public est à l'aïse, il regarde moins à la dépense, il achète non seulement l'indispensable, mais encore ce qui est simplement utile ou même superflu. Il peut donc payer le bénéfice légitime du marchand. Quand les temps sont durs, tout le monde s'en ressent, marchands et acheteurs ;

quand le travail abonde et que l'argent circule librement, le marchand devrait s'en ressentir aussi bien que l'ouvrier.

Cependant les marchands continuent généralement à gâcher les prix aussi bien quand les affaires vont bien que quand elles vont mal.

Il existe toujours des articles sacrifiés, sur lesquels aucun marchand ne fait un profit raisonnable. Personne ne veut commencer à r-agir dans la crainte que le voisin n'en profite.

Le remède au mal se trouve dans l'union des marchands, dans leur Association. Si tous les marchands-détailleurs de nouveautés faisaient partie de l'Association qui existe ou devrait exister dans tout centre un peu important, ils devraient pouvoir s'entendre pour mettre fin à un mauvais système qui ne fait de bien à personne et cause du tort à tous.

Nous ne touchons aujourd'hui qu'à un seul côté de la question de l'association des marchands, mais on voit que ce point est à lui seul d'une importance capitale. Jamais un marchand isolé ne pourra faire cesser des abus dont tout le monde souffre, il faut l'union de tous dans l'intérêt de tous.

Chaque membre de l'Association des marchands-détailleurs de nouveautés a pour devoir de s'intéresser au progrès et à la prospérité de cette association. Il ne peut mieux faire dans ce but que de recruter pour elle de nouveaux membres. Tant qu'un certain nombre de marchands se tiennent en dehors de l'association elle ne peut donner la mesure de tout le bien qu'elle peut produire car sa force est en partie neutralisée par ceux qui se tiennent en dehors d'elle.

Ceux-ci se mettent à l'écart pensant sans doute qu'ils n'ont rien à attendre de l'Association. Comme ils s'abusent pourtant ! Que peuvent-ils dans leur isolement ? S'ils ont à faire entendre leurs voix auprès d'une municipalité, d'une législature, leur petit nombre les laisse faibles ; n'ayant pas un lien commun qui les réunisse, ils éprouvent mille difficultés à se concerter, à se rapprocher, à faire échange de leurs vues et à adopter un plan de campagne. L'Association, au contraire, leur donnerait la cohésion qui leur manque ; qu'ils s'unissent à leurs confrères et ils ont le nombre qui fait la force. Quand une organisation embrassant tous les membres d'une même ligne de commerce parle au nom de ses membres elle en impose aux pouvoirs dont elle réclame l'appui ou dont elle combat les tendances.

S'il n'y avait pas eu de telles associations, ce ne sont pas les efforts isolés de quelques marchands qui auraient obtenu des licences contre les colporteurs et le pouvoir des municipalités d'abolir la vente des timbres de commerce, pour ne parler que de ces deux plaies.

Nous engageons donc nos lecteurs à s'unir aux Associations existantes ou à en fonder là où il n'en existe pas encore si le nombre des marchands le permet. Nous sommes certains que c'est pour eux le meilleur et peut-être le seul moyen de mettre fin à certains abus.